

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BE ESSAIS

(3 jours - 21h)

L'habilitation électrique BE Essais est obligatoire pour tout personnel chargé de réaliser des essais en BT dans des laboratoires d'études et d'essais, sur des plates-formes d'essais ou lors de processus de fabrication en série.

La formation habilitation électrique BE Essais répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée de trois jours, soit 21 heures, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation habilitation électrique BE Essais et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel chargé de réaliser des essais en BT dans des laboratoires d'études et d'essais, sur des plates-formes d'essais ou lors de processus de fabrication en série.

PRE-REQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BE Essai.
- Réaliser en toute sécurité les opérations liées aux plates-formes d'essai.
- Respecter les consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions des essais.

PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions.
- Préciser le rôle du chargé d'exploitation électriques.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des essais ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc ...).

- Enoncer les prescriptions d'exécution des essais.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Enoncer les consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoire et plate-forme d'essai).
- Décrire les étapes de la consignation et les documents associés.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.